

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le **06 JUIN 2023**

Additif n° 2023-0.0.0.0.0.0.2.7 MESRI/SG/UJKZ/P au communiqué n° 2023-0025 /MESRI/SG/UJKZ/P du 19 mai 2023 portant ouverture au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) d'un recrutement d'auditeurs pour le certificat « Gestion environnementale et sociale dans les Projets et Programmes de Développement » dans le cadre de l'Initiative Masse Critique de Professionnels (IMCP).

Il est porté à la connaissance du public un additif au précédent communiqué portant ouverture d'un recrutement d'auditeurs pour le certificat « Gestion environnementale et sociale dans les Projets et Programmes de Développement » suivant les conditions ci-dessous :

1- Publics Cibles

Les publics cibles sont les suivants :

- Les cadres supérieurs de l'Administration publique ;
- Les cadres des ONG, des Projets et programmes ;
- Les jeunes diplômé (e) s

2- Conditions d'admission

Les stagiaires seront sélectionnés sur dossier. Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

➤ Pour les fonctionnaires

- Être de nationalité burkinabè ;
- Être dans la catégorie A1 de la fonction publique ;
- Être âgé (e) de 47 ans au plus à la date du 31 décembre 2022 ;
- Être titulaire du Baccalauréat et disposer de diplômes universitaires ou professionnels dans les domaines des Sciences humaines, sociales et juridiques, sciences environnementales, de l'ingénierie de l'eau et de l'assainissement ou de l'aménagement du territoire.

➤ Pour les non-fonctionnaires

- Être de nationalité burkinabè ;
- Être âgé (e) de 47 ans au plus à la date du 31 décembre 2022 ;

- Etre titulaire du Baccalauréat et d'un Master (ou d'une Maîtrise) ou tout autre diplôme jugé équivalent dans les domaines des Sciences humaines, sociales et juridiques, sciences environnementales, de l'ingénierie de l'eau et de l'assainissement ou de l'aménagement du territoire.

3- Composition du dossier

- Une demande manuscrite timbré à 200 F adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Une copie de l'extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu ;
- Une copie légalisée du ou des diplôme (s) : Baccalauréat, Licence, Maîtrise, Master, Doctorat ;
- Un document donnant la preuve de la classification en catégorie A1 pour les fonctionnaires ;
- Une copie du diplôme de Master (ou de maîtrise) ou de tout diplôme jugé équivalent pour les non-fonctionnaires ;
- Un curriculum vitae daté et signé de deux (2) pages maximum (diplômes, formations ; complémentaires, expérience professionnelle, s'il y a lieu, des deux (02) dernières années) ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

4- Durée de la formation

La formation dure douze (12) mois répartis en trois (03) mois de formation théorique et neuf (09) mois de stage pratique au sein d'un projet ou programme de développement financé par la Banque Mondiale sanctionné par un rapport.

5- Conditions de bourses

En accord avec le Gouvernement, une bourse d'études couvrant la période de formation et comprenant le coût de la formation, un pécule mensuel et un kit (ordinateur et logiciel indiqué) sera attribuée à chaque candidat (e) sélectionné (e).

Pour accéder à la bourse, les fonctionnaires retenu(e)s devraient disposer d'un arrêté de mise en position de stage délivré par leur ministère d'origine.

6- dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du CEFORGRIS, sis au 2^{ème} étage du Bâtiment des Écoles doctorales à l'Université Joseph KI-ZERBO, au plus tard le 17 juin 2023.

NB : le nombre de bourses disponibles pour le présent appel à candidature est limité à trente (30) pour toutes les deux catégories confondues.

- Les fonctionnaires sont par ailleurs informé(e)s qu'en aucun cas ils/elles ne pourront prétendre à une bonification d'échelon à l'issue de l'obtention du certificat et qu'aucune réclamation ne sera recevable par leur administration d'origine.
- Les non-fonctionnaires sont informé(e)s qu'ils/elles ne peuvent pas prétendre à une intégration dans la Fonction Publique burkinabè sur la base de l'obtention du certificat à l'issue de la formation.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Monsieur Jean de Dieu SALAMBERE, +226 78184574, ceforgris@ujkz.bf

Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, seindira.magnini@ujkz.bf

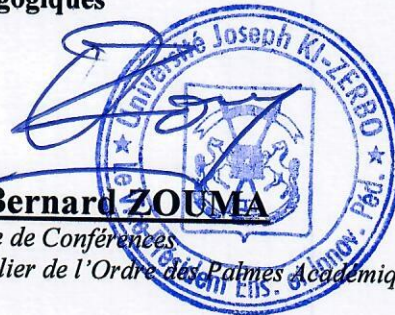
Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@ujkz.bf

**P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques**

Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Diffusion :

- CEFORGRIS
- Ministère de l'économie, des finances et de la Prospective
- Mission Résidente Banque mondiale au Burkina Faso
- Large diffusion